QUELQUES EXEMPLES

Rénovation énergétique

- ▶ Mon logement est froid et humide
- Mes factures sont de plus en plus élevées
- Mon syndic prévoit de rénover le chauffage collectif

Adaptation au vieillissement ou handicap

- ▶ Je n'arrive plus à rentrer dans ma baignoire
- J'ai des difficultés à monter les escaliers
- Mon état de santé nécessite des aménagements dans mon habitation

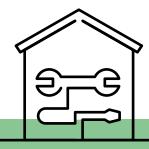
Rénovation complète

- ▶ Je suis propriétaire d'un logement dégradé vacant
- ▶ Le logement que j'occupe ou que je souhaite mettre en location est vétuste et ne répond plus aux normes

Propriétaires bailleurs

- ▶ Je paie trop d'impôts sur mes revenus locatifs
- ▶ Je cherche des solutions pour la gestion locative de mon bien

Attention: toutes les aides sont soumises à des conditions d'attribution techniques et financières



MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

Aspremont • Bairols • Beaulieu-sur-Mer • Belvédère • Bonson • Cagnes-sur-Mer • Cap d'Ail • Carros • Castagniers • Clans • Colomars • Duranus • Èze • Falicon • Gattières • Gilette • Ilonse • Isola • La Bollène Vésubie • La Gaude • La Roquette-sur-Var • La Tour-sur-Tinée • La Trinité • Lantosque • Le Broc • Levens • Marie • Nice • Rimplas • Roquebillière • Roubion • Roure • Saint-Jean-Cap-Ferrat • Saint-André-de-la-Roche • Saint-Blaise • Saint-Dalmas-le-Selvage • Saint-Étienne-de-Tinée • Saint-Jeannet • Saint-Laurent-du-Var • Saint-Martin-du-Var • Saint-Martin-Vésubie • Saint-Sauveur-sur-Tinée • Tournefort • Tourrette-Levens • Utelle • Valdeblore • Venanson • Vence • Villefranche-sur-Mer

CONTACTEZ-NOUS POUR PLUS D'INFORMATIONS



0805 69 39 09 (numéro vert)



pigmetropole.nca@citemetrie.fr

















Propriétaires, bénéficiez de nos aides pour rénover votre logement

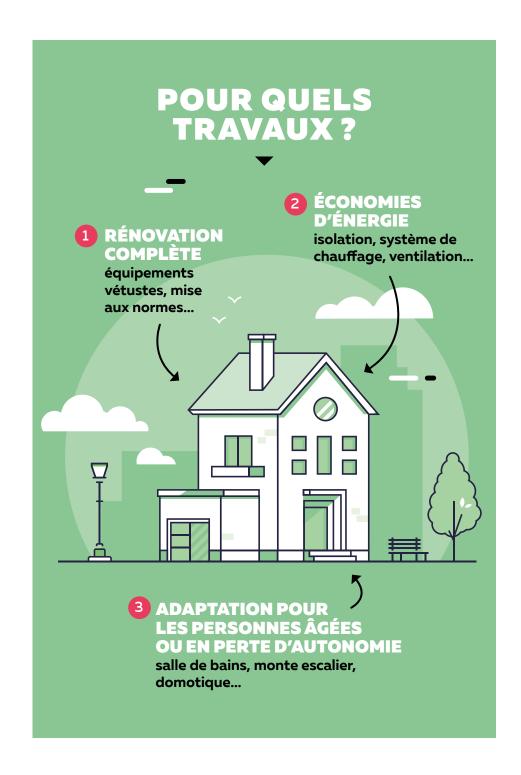




Un logement sain, adapté et économe en énergie?

LA MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR VOUS ACCOMPAGNE!

La Métropole Nice Côte d'Azur met en place un Programme d'Intérêt Général (PIG), de septembre 2020 à septembre 2023, avec le soutien financier de l'Anah, l'État et la Région Sud. Ce dispositif offre aux propriétaires la possibilité de réhabiliter leur logement, grâce à un accompagnement et des aides financières. L'objectif est d'améliorer la qualité de l'habitat en luttant contre les logements indignes, en améliorant la performance énergétique ou encore en favorisant le maintien à domicile de personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie.









AIDES FINANCIÈRES

POUR QUI?



- · Propriétaires occupants,
 - · Copropriétaires,
 - · Bailleurs,

de logements privés sur la Métropole Nice Côte d'Azur, sous conditions.

QUELLES



- · Logement de + de 15 ans,
 - Travaux réalisés par des professionnels du bâtiment agréés,
- Ne pas démarrer les travaux avant d'avoir l'accusé de réception du dossier complet.

UNE ÉQUIPE À VOS CÔTÉS



La Métropole Nice Côte d'Azur a missionné CitéMétrie pour vous accompagner dans toutes vos démarches.



- **Déplacement gratuit** chez vous,
- Diagnostic et conseils personnalisés,
- Aide administrative et suivi pour vos dossiers de subventions.